



Quand People and Baby surfe sur le code du travail

## Les professionnelles se battent pour que les enfants ne trinquent pas !

Depuis la création de People & Baby en 2004, les témoignages de professionnelles se plaignant des conditions de travail se multiplient. **La politique managériale de l'entreprise impacte à la fois les projets pédagogiques et la qualité de l'accueil des jeunes enfants.**

En 2009, des professionnelles de la halte-garderie Giono (Paris XIII) ont décidé de se syndiquer pour dénoncer les conséquences directes de la reprise en gestion de leur structure par People & Baby (délégation de service public). **La réponse de la direction fut cinglante pour se débarrasser des syndicalistes au lendemain d'une journée de grève : mises à pied puis licenciements**, qui seront annulés ultérieurement par le tribunal des prud'hommes en 2017. **L'entreprise fut alors condamnée pour discrimination syndicale.**

Pour autant, la justice de classe en a décidé autrement : la cour d'appel, ignorant les éléments à charge contre People and Baby, a annulé le jugement des prud'hommes en juillet 2021, replongeant les professionnelles dans un combat juridique sans fin.

Détruire leurs conditions de travail et s'acharner contre des syndicalistes, c'est non seulement **mépriser les droits fondamentaux** de toutes les travailleuses et travailleurs, mais c'est aussi mépriser le **rôle essentiel des professionnelles de la petite enfance** dans le développement psychique, moteur, éducatif et social des enfants. **Les mépriser, c'est mépriser les enfants !**

Le traitement de ces femmes par People & Baby est symptomatique d'un **mépris** et d'une **méconnaissance générale des métiers de la petite enfance** dans la société.

La CNT appelle à soutenir Assia, Cindy, Marion, Sophie et Virginie dans leur combat, notamment en participant à la **cagnotte en ligne** :

[cotizup.com/cnt](https://cotizup.com/cnt)

**La CNT se tiendra toujours aux côtés des travailleuses pour un accueil de qualité et réfléchi du jeune enfant et de sa famille.**

**Travailleuses de la petite enfance, défendons nos droits !**

**Le jeune enfant n'est pas une marchandise,  
défendons ses droits !**



**CNT - Confédération Nationale du Travail**

33 rue des Vignoles - 75020 PARIS • [contact@cnt-f.org](mailto:contact@cnt-f.org) • [www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org)